



DELIBERATION N°20140063 DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 mai 2014

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi le 16 mai 2014 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée le lendemain et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 36 présents, 3 représentés, savoir :

ETAIENT PRESENTS :

- M. Hervé REYNAUD , président ;
- M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Pascale OFFREY ; M. Christophe ORIOL ; Mme Juliette BERNALIER ; M. Pierre DECLINE ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Pierre TOUSSAINT ; Mme Aline MOUSEGHIAN , adjoints ;
- M. Michel FAURE ; M. Bernard TRIOLLIER ; Mme Marie-Christiane DUTRUC ; M. Alexandre CIGNA ; Mme Marie-Françoise GUICHARD ; Mme Bernadette JACQUET (à partir de 18h45) ; Mme Béatrice COFFY ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Evelyne FIORELLO ; Mme Ayse CALYAKA ; M. Axel DUGUA ; M. Jean-Pierre DE PASQUALE ; Mme Antoinette FRATTA ; Mme Michelle GALLAND ; M. Philippe KIZIRIAN ; M. Alain BARBASSO ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Stéphane VALETTE ; M. Franck DESCOURS , conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES :

- Mme Nicole FOREST qui donne pouvoir à M. Régis CADEGROS.
- M. Jean-Marc MOUNIER qui donne pouvoir à M. Michel FAURE.
- M. Ludovic CASTILLAN qui donne pouvoir à M. Franck DESCOURS.

ABSENTE :

- Mme Bernadette JACQUET (jusqu'à 18h45).

SECRETAIRES ELUES POUR LA DUREE DE LA SESSION :

- Mme Pascale OFFREY ; Mme Michelle GALLAND.

-----oooOooo-----

O B J E T :

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS - LISTE DE PRESENTATION DES COMMISSAIRES TITULAIRES ET SUPPLEANTS

Monsieur le Maire EXPOSE CE QUI SUIIT :

Rappel :

La commission communale des impôts directs est l'organe qui permet de suivre et de participer au travail de mise à jour des bases d'imposition aux taxes locales, effectué par les services fiscaux.

L'article 1650 paragraphe 3 du code général des impôts précise que la durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Cette commission, outre le maire ou l'adjoint délégué, qui en assure la présidence, comprend huit commissaires titulaires et huit commissaires suppléants, désignés par le directeur des services fiscaux sur une liste de contribuables en nombre double proposée par l'assemblée municipale.

Outre les conditions à remplir par les commissaires, définies à l'article susvisé (les commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission), un commissaire titulaire et son suppléant doivent obligatoirement être domiciliés en dehors de la commune. Lorsque le territoire de la commune comporte un ensemble de propriétés boisées de 100 hectares au minimum, un commissaire et son suppléant doivent être propriétaires de bois ou forêts, d'une superficie suffisante et faisant l'objet d'une exploitation régulière.

La nomination de cette commission devant intervenir dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseils municipaux, il y a donc lieu, à l'issue du scrutin du 30 mars 2014, d'établir la liste de présentation comportant trente-deux noms (seize pour les titulaires, seize pour les suppléants), les uns et les autres devant remplir les conditions requises.

Lors de la séance du 22 avril dernier les propositions suivantes ont été faites :

présidence : M. Régis Cadegros

titulaires : M. Jean-Marc Mounier, M. Bernard Triollier, Mme Nicole Forest, Mme Pascale Offrey, Mme Andonella Fléchet, Mme Michèle Frédière, Mme Antoinette Fratta, M. Ludovic Castillan.

suppléants : M. Michel Faure, M. Pierre Toussaint, M. Christophe Oriol, M. Jean-Paul Rivat, M. Alexandre Cigna, M. Jean-Luc Bouchacourt, Mme Aline Mouseghian, M. Philippe Kizirian.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,
A la majorité des suffrages exprimés par 32 voix pour et 7 voix contre,

DECIDE

- **de proposer** les personnes suivantes pour figurer sur la liste de présentation établie en vue de la constitution de la nouvelle commission communale des impôts directs de la commune, qui se réunira sous la présidence de Monsieur le Maire ou de son représentant :

Titulaires :

Prénom – Nom	Adresse	Profession
M. Jean-Marc Mounier	8, rue de la Douillerie Saint-Chamond	Cadre retraité de la Poste
M. Bernard Triollier	157, route de la Chabure Saint-Chamond	Cadre immobilier retraité
Mme Nicole Forest	5, route du Coin Saint-Chamond	Professeure
Mme Pascale Offrey	10, chemin de Souchon Saint-Chamond	Professeure agrégée EPS
Mme Andonella Fléchet	17, rue du Jarez Saint-Chamond	Responsable associative
Mme Michèle Frédière	Bourdon Saint-Chamond	Avocate
Mme Antoinette Fratta	5bis, rue Paul Valéry Saint-Chamond	sans
M. Ludovic Castillan	6ter, rue de la Brosse Saint-Chamond	Agent technique du ministère de l'intérieur
M. Marius Faure	17, rue Jean-Baptiste Rivory Saint-Chamond	Retraité
M. Gérard Françon	4ter, rue Paul Valéry Saint-Chamond	Retraité
M. Joseph Parrain	Rue Marie-Jeanne Brunel Saint-Chamond	Retraité
M. Louis Seux	11bis, bd Ennemond Richard Saint-Chamond	Retraité
M. Louis Louat	40, route de Cussieux Saint-Chamond	Retraité
M. Jacques Tardy	8, rue Paul Valéry Saint-Chamond	Retraité
M. Etienne Deville	60, rue du Crêt de l'œillet Saint-Chamond	Retraité
Un représentant domicilié hors de la commune :		
M. Christian Roure	1520, route de la Barollière Saint-Paul-en-Jarez	Retraité

Suppléants :

Prénom – Nom	Adresse	Profession
M. Michel Faure	La Cerisaie – Les Petites Brosses Saint-Chamond	Chef d'entreprise d'industrie retraité
M. Pierre Toussaint	La Pacotière - Sorbiers	Retraité de l'industrie et agriculture
M. Christophe Oriol	52, rue Paul Feval Saint-Chamond	Cadre administratif et financier
M. Jean-Paul Rivat	19, route de Fouay Saint-Chamond	Commerçant
M. Alexandre Cigna	5, impasse du Clos Pascal Saint-Chamond	Commerçant retraité
M. Jean-Luc Bouchacourt	6, rue Alexandre Ribot Saint-Chamond	Prothésiste dentaire
Mme Aline Mouseghian	24, boulevard François-Delay Saint-Chamond	Commerçante
M. Philippe Kizirian	11bis, rue Jean-Louis Loubet Saint-Chamond	Cadre dans le milieu médico-social
M. Jean-Louis Gourdin	30, rue d'Aquitaine Saint-Chamond	Retraité
Mme Thérèse Arcuri	2bis, rue Ventefol Saint-Chamond	Commerçante
M. Bruno Micol	55, route de la Chabure Saint-Chamond	Retraité

Mme Jeanne Duvernay	19, route de la Varizelle Saint-Chamond	Retraitée
M. Guy Sapy	Lieudit Bagnarat Saint-Chamond	Kinésithérapeute
M. Gaby Duplomb	53, chemin du Ban Saint-Chamond	Retraité
M. Olivier Sapet	9, bd Ennemond Richard Saint-Chamond	Assureur
Un représentant domicilié hors de la commune :		
M. Martial Roser	1, route du Fay L'Horme	Administrateur Société Roforge (Stelytec)

-----oooOooo-----

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

Certifié,
Saint-Chamond, le 28 mai 2014
Le maire,
Signé :
Hervé REYNAUD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202079-20140526-dl20140063-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/06/2014